

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Économie et des Finances

*Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques de
Réformes et des Programmes financiers*

NEWSLETTER

DEUXIEME TRIMESTRE 2025

**Bulletin trimestriel d'informations sur les
performances économiques et financières du Togo**

*Croissance et inflation, approbation de la deuxième revue du
programme FEC avec le FMI, renaissance de l'usine textile de
Datcha, diagnostic de la politique climatique du Togo*



Table des matières

Actualités économiques et perspectives

3*Croissance et inflation: le Togo maintient le cap économique*

3

Approbation de la deuxième revue du programme FEC par le FMI

3

Lomé, centre des grands événements économiques internationaux

5

Coopération Togo – Institutions de Bretton Wood

6*Représentation du Togo aux réunions du printemps du FMI et de la BM*

6

Présentation des conclusions du rapport du FMI, édition avril 2025

7

Appuis budgétaires de la Banque mondiale

8

Transformation structurelle de l'économie

9*Examen des politiques de transformation économique du Togo*

9

Renaissance de l'usine de textile de Datcha au Togo

11

Poursuite de l'expansion de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA)

11

Entrée du Togo dans le cercle restreint des pays africains dotés de leur propre Carte d'Investissements (SDGs Investor's Map)

13

Climat et environnement

14*Lutte contre les effets du changement climatique et protection de l'environnement*

14

Mise en œuvre des réformes gouvernementales

15*Suivi de la mise œuvre des réformes dans les ministères et institutions de l'Etat*

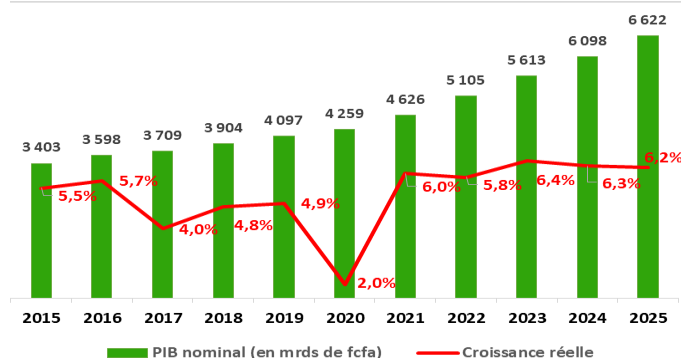
15



Actualités économiques et perspectives (1/3)

Croissance et inflation: le Togo maintient le cap économique

La croissance réelle toujours soutenue après l'année 2020

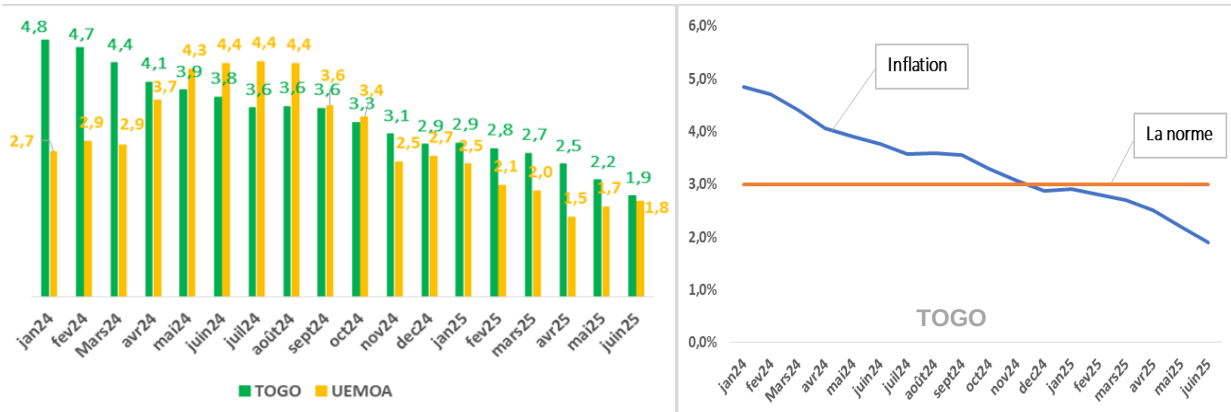


Source: DGEAE/MEF

- Le programme FEC avec FMI table sur une croissance qui serait de 5,2% en 2025 et d'environ **5,5% à moyen terme**.
- Les autorités togolaises mettent tout en œuvre et espèrent dépasser cette cible pour atteindre 6,2% en 2025.

L'inflation passe en dessous de la norme au sein de l'UEMOA depuis décembre 2024

Taux d'inflation en glissement annuel (2024 et 2025)



Source: INSEED / BCEAO

Approbation de la deuxième revue du programme FEC par le FMI



Le Conseil d'Administration du FMI autorise un nouveau décaissement en faveur du Togo

Le lundi 30 juin 2025, le conseil d'administration du FMI a **approuvé la deuxième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC)** qui s'est déroulée à Lomé en mars 2025 donnant lieu à un **décaissement immédiat de 44,00 millions de DTS, soit environ 60,50 millions de dollars**, en faveur du Togo.



Actualités économiques et perspectives (2/3)

Approbation de la deuxième revue du programme FEC par le FMI



Le Conseil d'Administration du FMI autorise un nouveau décaissement immédiat en faveur du Togo le 30 juin 2025

Rappel de l'accord

- L'accord au titre de la FEC a été conclu avec les services du Fonds en décembre 2023 et approuvé par son conseil d'administration en mars 2024 pour **une durée de 42 mois**.
- Cet accord prévoit un appui budgétaire d'un montant global **de 293,60 millions de DTS, soit environ 403,40 millions de dollars**, à des conditions très favorables.
- Ce décaissement de 44,04 millions de DTS (60,50 millions de dollars) est le 3^{ème} après ceux de 51,38 millions de DTS (68,30 millions de dollars) et 44,00 millions de DTS (58,40 millions de dollars) effectués respectivement après l'approbation de l'accord et la première revue du programme.

Motivations de cette approbation : points forts et points d'amélioration

Points forts

- ✓ Croissance robuste et inflation au ralenti avec des perspectives économiques à moyen terme favorables;
- ✓ Efforts déployés par les autorités pour réduire les risques pour le secteur financier et les finances publiques.
- ✓ Atteinte de la quasi-totalité des objectifs quantitatifs et des repères structurels à fin décembre 2024.

Points d'amélioration

- ✓ Renforcement de l'assainissement des finances publiques;
- ✓ Maîtrise des dépenses et gestion prudente de la dette publique.

Poursuite des réformes et perspectives

Le FMI a encouragé le Gouvernement à poursuivre les efforts de consolidation des finances publiques et à renforcer les dispositions prises pour assurer la sécurité nationale afin de consolider l'inclusion et de soutenir la croissance.

Communiqué du Fonds: <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2025/06/30/pr25229-togo-imf-completes-the-second-review-under-the-ecf-arrangement-for-togo>



Actualités économiques et perspectives (3/3)

Lomé, centre des grands évènements économiques internationaux

Conférence de l'Union Africaine sur la dette au Togo



Lomé a abrité du 12 au 14 mai 2025 la conférence de l'Union Africaine sur la dette, sous le leadership du **Président du Conseil, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE** (Photo ci-contre). La cérémonie d'ouverture de la conférence a été présidée par le Président du Conseil en présence du Président de la République du Ghana, SEM John Dramani Mahama, et suivi en visioconférence par le Président Zambien, SEM Hakainde Hichilema.

Cette conférence a été placée sous le thème: **“L’agenda africain de gestion de la dette publique : restaurer et préserver la viabilité de la dette”**.

D'après le Cadre de Viabilité de la Dette (CVD) récemment publié par le FMI et la Banque Mondiale, le nombre de pays africains en situation de détresse liée à la dette, ou à haut risque de surendettement, est passé de neuf (9) en 2012 à vingt-cinq (25) en 2024. Le continent fait face à une crise de la dette grandissante avec un ratio moyen dette/PIB qui devrait baisser à 60% en 2025. Ce niveau d'endettement constitue un défi de taille, puisque l'augmentation des coûts de la dette absorbe de manière excessive les ressources publiques essentielles au développement.

Contraintes liées à la dette africaine

Selon le ministre togolais de l'économie et des finances, **Monsieur Essowè Georges BARCOLA**, la conférence a relevé deux types de contraintes concernant la dette africaine :

- ✓ **Internes** : Chaque pays africain doit assainir son cadre macroéconomique, renforcer sa consolidation budgétaire et améliorer sa gouvernance. Ces défis sont en voie d'être surmontés, grâce aux efforts des États.
- ✓ **Externes** : La véritable entrave réside dans l'architecture financière internationale, qui impose des conditions de crédit coûteuses et limite l'accès à des ressources concessionnelles. Les institutions financières régionales, bien que perfectibles, doivent également être renforcées pour mobiliser des financements adaptés.



Cette conférence a sollicité le Président du Conseil pour porter la question de la dette sur le plan africain, et proposer des mécanismes innovants au niveau international pour permettre à l'Afrique tout entière de se retrouver dans de meilleures conditions d'endettement.



Coopération Togo - Institutions de Bretton Woods (1/3)

Représentation du Togo aux réunions du printemps du FMI et de la BM



Participation du Togo aux travaux des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale



Ministre BARCOLA et une partie de sa délégation

- ❖ Les Assemblées du printemps du FMI et de la BM se sont déroulées du **21 au 26 avril 2025** à **Washington D.C.**
- ❖ La délégation togolaise a été conduite par le Ministre de l'Economie et des Finances, **Monsieur Essowè Georges BARCOLA**,.
- ❖ Le Ministre et sa délégation ont présenté les **ambitions économiques du Togo** à court et à moyen termes contenues dans le programme avec le FMI.

Audiences et séances de travail avec les responsables et services du FMI et de la BM

La délégation a eu des discussions stratégiques avec :

- ✓ l'Administrateur du FMI pour le Togo
- ✓ le Directeur Général Adjoint du FMI
- ✓ les services du Département des finances publiques
- ✓ l'équipe du FMI pour le Togo
- ✓ le Groupe de la Banque mondiale
- ✓ le Secrétaire Général de la BAD
- ✓ Le Directeur du Département Afrique du FMI
- ✓ l'agence de notation financière Moody's

Les discussions ont été fructueuses et assorties d'une appréciation positive des ambitions du développement économique du Togo.



Coopération Togo - Institutions de Bretton Woods (2/3)

Présentation des conclusions du rapport du FMI, édition avril 2025, aux autorités togolaises

Conclusions du rapport du Fonds monétaire international (FMI), édition d'avril 2025, sur les perspectives économiques de l'Afrique Subsaharienne

- Le séminaire de présentation du rapport s'est tenu à Lomé le jeudi 19 juin 2025 sous la présidence du Secrétaire Général du ministère de l'économie et des finances, **Monsieur Kpowbié Tchasso AKAYA**, représentant le ministre de tutelle.
- Le thème de l'édition « **Une reprise interrompue** » met en lumière les récents progrès économiques remarquables observés en Afrique Subsaharienne. Cependant, ces progrès sont menacés par un paysage mondial en mutation, notamment l'accentuation actuelle des tensions commerciales et le durcissement des conditions financières dans les pays avancés.



Participants au séminaire: les acteurs du secteur public, du secteur privé, la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

En Afrique Subsaharienne: la croissance est passée de 3,6% en 2023 à 4% en 2024, le taux médian d'endettement est maintenu en dessous de 60% du PIB en 2024 et l'inflation globale médiane a chuté à 4,5% au début de 2025, contre 6% observé l'année précédente grâce au contrôle de l'augmentation du niveau général des prix.

Recommandations aux pays de la région: trois actions prioritaires proposées:

1

➤ **Réduire les vulnérabilités macroéconomiques tout en répondant aux besoins en matière de développement, et veiller à l'adhésion sociale et politique des réformes.**

2

➤ **Ajuster les politiques économiques en fonction de l'ampleur des déséquilibres macroéconomiques, en tenant compte des contraintes de l'économie.**

3

➤ **Mobiliser davantage de ressources nationales et améliorer l'efficacité des dépenses publiques afin de limiter le recours au financement extérieur.**

TOGO

- ❖ Le Gouvernement togolais **souscrit totalement aux conclusions et recommandations** du rapport qui sont alignées sur ses orientations stratégiques.
- ❖ Pour faire face aux contraintes de financement, le gouvernement a adopté une stratégie visant à **ramener le déficit budgétaire à 3% à partir de 2026** en vue de réduire les risques budgétaires liés à l'endettement.



Coopération Togo - Institutions de Bretton Woods (3/3)

Appuis budgétaires de la Banque mondiale au Togo



Préparation de nouveaux appuis budgétaires de la Banque mondiale

Entre avril et juin 2025, la Banque Mondiale a effectué deux missions au Togo dans le cadre de la préparation d'une nouvelle série d'appuis au Financement de Politiques de Développement pour soutenir l'Emploi Productif au Togo.

Des réformes importantes seront mises en œuvre au titre de la période 2025-2027 afin de permettre au pays d'avoir accès au financement de la Banque mondiale en trois opérations.

Objectif et piliers du programme

Ce programme a pour objectif de stimuler l'investissement privé et de créer plus d'emplois productifs. Il est structuré en deux piliers :

- 1 accélérer le développement de secteurs clés pour l'emploi notamment l'agriculture, l'énergie, la logistique et le numérique.
- 2 favoriser un environnement plus attractif et prévisible pour l'investissement privé.

La mise en œuvre des réformes de la première opération aboutira au décaissement d'un montant prévisionnel d'au moins **100 millions de dollars USD**.

Transformation structurelle de l'économie (1/5)

Examen des politiques de transformation économique du Togo

Remise officielle du rapport de l'examen des politiques de transformation économique (EPTE) du Togo



La Directrice du CD-OCDE et la Cheffe du Gouvernement

Le centre de développement de l'OCDE a procédé, le 09 avril 2025 à Lomé, à la remise officielle du rapport de l'examen des politiques de transformation économique (EPTE) du Togo. Le rapport a été remis par la directrice du centre de développement de l'OCDE à la cheffe du Gouvernement Togolais, **Madame Victoire Tomégah-Dogbé**.

En rappel, le Togo est devenu membre officiel du centre de développement de l'OCDE depuis 2019 et cette adhésion constituait un pas de plus vers des opportunités de partage d'expériences et de capitalisation des bonnes pratiques en matière de politiques et stratégies de développement.

En effet, l'adhésion du Togo au CD-OCDE a offert l'occasion au Président du Conseil d'encourager fortement la réalisation de l'Examen des politiques de transformation de l'économie togolaise afin de cerner davantage les leviers susceptibles d'être actionnés pour plus d'impact des politiques publiques.

Principaux progrès relevés par le rapport de l'EPTE du Togo

L'efficacité dans la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale a permis au Togo de progresser sur trois fronts principaux :

- **Comblar les lacunes en matière d'infrastructures:** le Togo a mis l'accent sur le renforcement des infrastructures dans les domaines du transport et de l'énergie, ainsi que sur les infrastructures liées à la production, grâce à la création de zones économiques spéciales (ZES).
- **Moderniser les institutions gouvernementales et la gouvernance :** ces dernières années, le Togo a: (i) mis en œuvre des réformes institutionnelles, (ii) renforcé son système d'infrastructure nationale de qualité (INQ), (iii) progressé dans l'utilisation de la technologie digitale pour accroître la responsabilité, la transparence et l'efficacité du gouvernement et (iv) renforcé les infrastructures portuaires et aéroportuaires en adoptant des solutions numériques.
- **Mettre à jour les systèmes d'incitation et le cadre réglementaire :** le Togo a modernisé son cadre réglementaire et ses systèmes d'incitation dans le but d'augmenter la valeur ajoutée locale et d'attirer les investissements étrangers.



Transformation structurelle de l'économie (2/5)

Examen des politiques de transformation économique du Togo



Recommandations du rapport de l'EPTÉ du Togo

Cinq (05) actions essentielles pour accélérer la transformation économique et garantir un développement inclusif et durable au Togo:

1 Donner la priorité à un développement inclusif et local

- ✓ Continuer à moderniser l'État en renforçant les capacités de planification et de gestion dans tous les ministères et à tous les niveaux du gouvernement ;
- ✓ Encourager le développement des infrastructures dans les zones rurales ;
- ✓ Améliorer la capacité du pays à favoriser l'inclusion des jeunes ainsi que l'engagement des communautés locales.

2 Diversifier et améliorer la production nationale

- ✓ Attirer davantage d'investissements étrangers (IDE) dont le stock a augmenté depuis 2000 mais reste inférieur à la moyenne africaine notamment dans les secteurs d'avenir, et en diversifiant leur provenance.

3 Investir dans l'innovation pour accroître la productivité.

- ✓ Renforcer les politiques d'innovation par le biais de services de vulgarisation modernisés, de partenariats internationaux ciblés et d'un fonds national d'innovation dédié.

4 Capitaliser sur la numérisation et la création de start-ups.

Les technologies numériques peuvent:

- ✓ stimuler la productivité,
- ✓ accroître la capacité de gestion des risques,
- ✓ améliorer la transparence, la responsabilité et l'efficacité du gouvernement.

La scène naissante des start-ups togolaises doit être soutenue pour donner naissance à un écosystème efficace.

5 Renforcer les partenariats internationaux et continentaux.

- ✓ Tirer le meilleur parti de la ZLECAf, en adoptant une stratégie ciblée, en misant sur le Port autonome de Lomé comme atout continental.
- ✓ Concevoir un solide programme de diplomatie économique pour que le Togo reste une priorité des partenaires internationaux.

Les partenaires sont essentiels pour l'investissement, le partage du savoir-faire et des technologies, ainsi que pour les partenariats industriels visant à co-crée des capacités locales.

La plupart de ces recommandations sont déjà en cours de mise en œuvre.



Transformation structurelle de l'économie (3/5)

Renaissance de l'usine textile de Datcha au Togo

Inauguration de l'usine textile Benart Afrique (ex usine Togotex) à Datcha



Le vendredi 25 avril 2025, la **Cheffe du gouvernement togolais Madame Victoire Tomégah-Dogbé** a procédé à l'inauguration de l'**usine textile Benart Afrique**. L'unité industrielle implantée à Datcha, réputée autrefois pour son usine textile TOGOTEX, est spécialisée dans la fabrication d'effets militaires, professionnels et civils. La cérémonie s'est déroulée en présence du Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Sevon-Tépé Kodjo Adédzé et de la ministre de l'industrie et de la promotion des investissements, Madame Manuella Santos.

L'unité industrielle est un investissement de 6 milliards de FCFA qui a produit plus de 30 000 uniformes estampillés Made in Togo. L'usine est certifiée ISO 9001 et compte 20 unités modulaires de formation. Elle emploie directement plus de 200 personnes et offre plus de 600 emplois indirects.

Poursuite d'expansion de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé

Inauguration d'usine textile de l'entreprise internationale Star Garments Togo



Le Président du Conseil, **SEM Faure Essozimna Gnassingbé**, a inauguré, le mercredi 18 juin 2025, l'usine textile de Star Garments, sur le site de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA). L'usine ambitionne de créer 2000 emplois directs en 2025, dont plus de 60% de femmes, avec un objectif de 4 500 emplois directs et indirects d'ici 2030.

Elle intègre des installations de coupe, confection et finition, et appliquera les normes environnementales les plus strictes, à l'instar des autres sites certifiés LEED (Leadership in energy and environmental design) du groupe à l'international.

<https://presidenceduconseil.gouv.tg/2025/06/19/investissement-le-president-du-conseil-inaugure-une-nouvelle-usine-textile-a-la-pia/>



Transformation structurelle de l'économie (4/5)

Poursuite de l'expansion de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé

Inauguration de deux nouvelles usines pour dynamiser l'agriculture et la santé au Togo

Le mercredi 23 avril 2025, deux nouvelles unités industrielles ont été inaugurées sur la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) : **Nutrisource**, spécialisée dans la production d'engrais et **FHC Médica**, dédiée à la fabrication de produits pharmaceutiques. La cérémonie a été présidée par le Premier ministre, **Madame Victoire Tomégah-Dogbé**, qui a indiqué que la mise sur pied de ces deux unités constitue « *un pas décisif vers l'industrialisation ciblée, créatrice de valeur ajoutée et génératrice d'emplois pour les jeunes togolais* ».

Nutrisource est dotée d'une capacité annuelle de 200 000 tonnes d'engrais NPK, d'un espace de stockage de 60 000 tonnes et permettra d'approvisionner à la fois le marché national et sous-régional.

FHC Médica est conçue pour produire 750 millions de comprimés, 150 millions de gélules et 30 millions de flacons de sirop par an. Cette infrastructure répond aux standards internationaux et ambitionne de rendre les médicaments plus accessibles aux populations du Togo et de la sous-région. Elle cible les pathologies majeures telles que le paludisme, le diabète, les infections bactériennes, et les compléments nutritionnels.

Avec Nutrisource et FHC Médica, la PIA consolide son statut de hub industriel régional, capable d'attirer des investisseurs stratégiques dans des secteurs clés. Déjà moteur de croissance, cette plateforme ambitionne de devenir un modèle de développement durable et intégré en Afrique de l'Ouest.

Inauguration de Vivace Group



Le jeudi 24 avril 2025, le **Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Kodjo Sevon-Tepe Adedze**, a inauguré l'usine Vivace Group, spécialisée dans la fabrication de matériaux de construction en aluminium et en plastique, ainsi que la pose de la première pierre de Africa Textile Management Services (ATMS) sur la Plateforme industrielle d'Adétikopé.

Vivace Group ambitionne de devenir, à partir du Togo, un centre de fabrication de renommée d'aluminium moderne dans la sous-région et envisage de générer à terme, au moins 600 emplois directs au Togo.



Transformation structurelle de l'économie (5/5)

Entrée du Togo dans le cercle restreint des pays africains dotés de leur propre Carte d'Investissements (SDGs Investor's Map)



Restitution des travaux de la Carte des Investissements orientée vers les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Le Togo dispose désormais de sa carte des investissements orientés vers les objectifs de développement durable (ODD). Le nouvel outil stratégique pour un développement inclusif, durable et équitable a fait l'objet d'un atelier d'exploration qui s'est déroulé les 15 et 16 avril 2025 à Lomé.

L'événement, porté par le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements, a réuni des acteurs issus de différents secteurs d'activités (public, privé, institutionnel et technique) venus découvrir les résultats de cette initiative et les modèles d'affaires durables identifiés.

La carte vise à identifier et promouvoir les opportunités d'investissement alignées sur les priorités nationales et les ODD dans des secteurs à fort potentiel économique, social et environnemental. Concrètement, elle oriente les efforts du pays vers des transformations sectorielles durables et résilientes, favorisant ainsi une mobilisation accrue des ressources.

Sept secteurs prioritaires, incluant dix domaines d'opportunités d'investissements sont particulièrement ciblés : l'agroalimentaire, la transformation industrielle, les infrastructures, les énergies renouvelables, l'éducation, la finance, et les télécommunications.

Avant le Togo, seulement 13 autres pays du continent s'étaient dotés de leur carte d'investissements orientés vers les ODD.



Climat et environnement

Lutte contre les effets du changement climatique et la protection de l'environnement au Togo

Diagnostic de la politique climatique au Togo du 30 avril au 13 mai 2025

A la demande du Gouvernement togolais, une mission du Fonds Monétaire International (FMI) a séjourné à Lomé du 30 avril au 13 mai 2025 pour une évaluation de la politique climatique dans un contexte d'urgence climatique.

Elle vise à soutenir le Gouvernement togolais qui s'est engagé à atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici 2030 en :

- Renforçant l'inclusion et l'harmonie sociales tout en assurant la paix ;
- Stimulant la création d'emplois en s'appuyant sur les atouts économiques ;
- Modernisant le pays tout en renforçant les structures.

Objectif de l'évaluation

Evaluation des progrès	Identification des défis	Recommandations
Examiner les réalisations du Togo en matière de politique climatique ces dernières années.	Identifier les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de la politique climatique.	Proposer des mesures de réformes concrètes en vue de renforcer les actions du Gouvernement.

Principales conclusions de la mission

- Ambition des autorités togolaises avec plusieurs objectifs de développement : accès à l'électricité, augmentation de la productivité agricole, création de meilleurs moyens de subsistance et de meilleures opportunités d'emploi, etc.
- Enormes progrès du Togo dans les domaines de l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux centres de santé, ainsi que des efforts pour prévenir l'érosion côtière.

Recommandations de la mission en 5 catégories

- | | | |
|---|---|--|
| 1- Accroître l'offre énergétique tout en maîtrisant les émissions | 3- Mettre en cohérence l'utilisation des terres avec l'agriculture et la foresterie | 5- Permettre aux institutions de soutenir l'action climatique. |
| 2- Gérer les ressources en eau en prenant en compte le climat | 4- Renforcer la résilience face au changement climatique | |

La mise en œuvre des réformes proposées par cette mission permettra au Togo d'avoir accès au Fonds pour la Résilience et la Durabilité (FRD) du FMI afin de financer les actions du gouvernement visant à limiter les effets du changement climatique et la protection de l'environnement.



Mise en œuvre des réformes gouvernementales

Suivi de la mise œuvre des réformes dans les ministères et institutions de l'Etat

Revue nationale de la mise en œuvre des réformes à fin décembre 2024 dans les ministères et institutions de l'Etat

Le 18 avril 2025, la revue nationale de la mise en œuvre des réformes dans les départements ministériels et les institutions de l'Etat à fin décembre 2024 s'est tenue à Lomé, **sous l'autorité du Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, représentant le Ministre de tutelle.**

L'objectif principal de la revue était de faire le point des réalisations des réformes au cours de l'année 2024. De façon spécifique, il s'agissait de faire : (i) l'évaluation de la mise en œuvre des plans de travail et du budget annuel (PTBA 2024) des réformes, (ii) l'identification des contraintes éventuelles, et (iii) la proposition d'approches de solutions. Cette rencontre a mobilisé les représentants des ministères, institutions de l'État, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

Le représentant du Ministre a rappelé que « ces réformes s'inscrivent dans le cadre des actions gouvernementales, notamment dans la mise en œuvre de la feuille de route Togo 2025 sous l'impulsion de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE ».

Etat de mise en œuvre des réformes

La mise en œuvre des réformes s'articule autour de deux points:

- ☐ Les réformes de la feuille de route gouvernementale (FDR) 2020-2025;
- ☐ Les réformes opérationnelles dans les ministères et institutions de l'Etat.

Taux d'exécution pour l'année 2024

